



## Consultation Fournisseurs

Réf. N°006/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023- Relance-

Date : 27/03/2023

Page 1 / 6

**ATM Mobilis**

**Division Principale Affaires Générales et juridico Régulatoires**

Division achats logistique et patrimoine

Direction achats technologiques

Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bâb Ezzouar - Alger

Tél : 023 92 13 13

Email : [DAT-CONTACT@mobilis.dz](mailto:DAT-CONTACT@mobilis.dz)

**RC: 0962287B03**

**NIF: 000316096228742**

**Art. : 16217010002**

### 1. **Objet de la consultation :**

La présente consultation a pour objet le renouvellement au profit d'ATM Mobilis le support de la solution WALLIX (Number of IP SM 530) pour une durée d'une année.

### 2. **Désignation :**

Ci-joint le cahier des charges dans ses trois volumes.

### 3. **Conditions de soumission :**

Seuls les soumissionnaires activant dans le domaine informatique qui sont admis à soumissionner à la présente consultation.

### 4. **Document à fournir :**

#### 4.1 **Offre technique**

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

- A. Dossier Administratif :** Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés (accompagné de La déclaration de probité dûment remplie selon le modèle joint) ;
  - Le cahier des charges dans ses trois volumes portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté » retranscrite et la signature du soumissionnaire ;
  - Le registre de commerce de l'entreprise (ou tout document équivalent) ;
  - Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif le cas échéant) ;
  - Les bilans comptable et comptes de résultats des trois derniers exercices ;
  - Références bancaires (modèle joint) ;
  - Les attestations fiscales, les attestations d'organismes de sécurité sociale et leurs mises à jour;



Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord d'ATM Mobilis, et en tout état de cause avant la signature du marché ;

- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de société.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales inscrites au Registre de Commerce algérien ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

#### **B. Dossier Technique :**

Le dossier technique comportera l'ensemble des documents nécessaires tels que spécifiés dans le cahier des prescriptions techniques, et ses annexes notamment :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- La présentation sommaire du fournisseur
- Descriptif détaillé du support Editeur proposé (accès support, niveau de criticité, temps de réponse et rétablissement).
- Le processus de maintenance et le délai d'intervention du soumissionnaire en Annexe 1 « niveau de service support du soumissionnaire » doivent être respecté par le soumissionnaire ( une copie de l'annexe 1 signée par le soumissionnaire doit être transmise)
- Le délai d'activation du support éditeur Wallix gold pour 530 licences.

#### **4.2 Offre financière :**

- L'original de la lettre de soumission dûment remplie suivant le model joint au présent cahier des charges.
- Bordereau des prix détaillés dûment signés par le soumissionnaire contenant la liste détaillée en dinars algérien HT et TTC.
- Facture pro-forma : Cette facture doit comporter le montant total en dinars algérien HT et en TTC ainsi que le délai de livraison.





## Consultation Fournisseurs

Réf. N°006/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023- Relance-

Date : 27/03/2023

Page 3/ 6

### 5. Evaluation des soumissionnaires :

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères technico-financière ci-après :

- Offre technique (NT) : 20 pts
- Offre financière (NF) : 80 pts

Note globale = NT + NF

Le soumissionnaire retenu sera celui qui aura l'offre la mieux disante

#### A. METHODE D'EVALUATION TECHNIQUE

Le système de notation adopté pour l'évaluation repose sur la règle de trois.

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères techniques ci-dessous :

Critères	Désignation	Pts
N°01	Présentation de l'offre	02
N°02	Références du soumissionnaire durant les cinq derniers années (5) dans le domaine PAM (Privileged Access Management).  L'un des documents suivants est exigé « <b>certificats de bonne exécution, attestation service fait, PV de réception provisoire</b> » Le soumissionnaire doit renseigner l'annexe 02 « Références ».	04
N°03	-Certifications WALLIX des intervenants..... (01pt) -Certifications PAM (Privileged Access Management) des intervenants..... (02pts) -CV des intervenants..... (03pts)  Seules les attestations des certifications seront prises en considération en plus de la fourniture des CVs des intervenants.	06
N°04	Délai de livraison et d'activation du support Editeur WALLIX	08

NB :

- Pour les critères 2 et 4 la note maximum sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre, les notes des autres offres seront calculées selon la règle de trois.
- Pour les critères 1 et 3 se feront selon l'appréciation des membres de la commission d'évaluations des offres





## Consultation Fournisseurs

Réf. N°006/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023- Relance-

Date : 27/03/2023

Page 4/ 6

Présentation de l'offre	Note
Excellente	Note complète
Bonne (Moyenne)	Moitié de la note
Mauvaise	0 pts

A l'issue de l'évaluation technique, notée sur 20 points, les soumissionnaires dont les offres techniques ayant obtenus une note technique supérieure à la note éliminatoire (08 points) seront présélectionnées pour la deuxième phase (évaluation financière).

**NB : note éliminatoire = toute note technique inférieure ou égale à 08 points**

**Les Paramètres éliminatoires de l'offre technique sont les suivants :**

- Soumissionnaire ayant capitalisé un nombre de points inférieur ou égale à 08 points
- Attribution de la note zéro sur l'un des critères.

### **B. METHODE D'EVALUATION FINANCIERE**

OFFRE FINANCIERE		80 pts
1	Montant total de l'offre	80

L'offre la moins disante se verra attribuée la note maximum. Les notes des autres offres seront calculées selon la règle de trois.

**Important :** En cas d'égalité dans la note globale, le meilleur classé financièrement sera retenu.

### **6. Délais de validité de l'offre :**

La durée de la validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par Mail ou fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.





## Consultation Fournisseurs

Réf. N°006/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023- Relance-

Date : 27/03/2023

Page 5/ 6

### 7. Retrait des cahiers des charges :

Le retrait du cahier des charges dans ses trois volumes se fait par une personne dûment habilitée gratuitement et menue d'un cachet à l'adresse indiquée ci-après, dans un délai de huit (08) jours ouvrables à compter de la date du lancement de la présente consultation ;

**Date et Heure limite du retrait des cahiers des charges : 05/04/2023 à 15H00.**

**ATM Mobilis – Direction Générale  
Division Principale Affaires Générales et Juridico- Régulatoires  
Division achats logistique et patrimoine  
Direction achats technologiques  
Bureau 614– 6<sup>ème</sup> étage  
Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

### 8. Dépôts des offres :

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

**« Consultation Fournisseurs N° 006/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023 » -Relance-**

**« Renouvellement du Support de la solution WALLIX »**

Il est obligatoire de déposer les plis en question le jour de la clôture de la présente lettre de consultation.

Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l'identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Sur l'enveloppe intérieure fermée doivent apparaître les mentions indiquant l'objet de la Consultation et son numéro.

### 9. Remises des offres :

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et financière en une seule fois.

Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à la date et l'heure limite ci-dessous

L'offre doit être déposée par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet, sous pli fermé et anonyme à l'adresse indiquée ci-après





**Consultation**  
**Fournisseurs**

Réf. N°006/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/CONS/2023- Relance-

Date : 27/03/2023

Page 6/ 6

**ATM Mobilis – Direction Générale**  
**Division Principale Affaires Générales et Juridico- Régulatoires**  
**Division achats logistique et patrimoine**  
**Direction achats technologiques**  
**Bureau 614 – 6<sup>ème</sup> étage**  
**Quartier d’Affaires d’Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

**Date de dépôts des offres : 25/04/2023      heure limite : à 12H00 (heure locale).**

**10.Mode de paiement :**

- Virement bancaire au compte du soumissionnaire retenu ;

**11.Soumission incomplète :**

Le soumissionnaire dont l’offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier administratif dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables sous peine de rejet son offre par la commission d’évaluation des offres.

En tout état de cause, les offres déposées sans les documents suivants seront automatiquement rejetées :

- Le délai de livraison et d’activation du support Editeur ;
- Le processus de maintenance et le délai d’intervention du prestataire « Annexe1 : Niveau de service support du soumissionnaire »



**NB : ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d’une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l’annulation de la consultation.**